



Holstein Canada



DEUX MILLE RAPPORTE ANNUEL

12 COMMUNIQUER

AVEC LES MEMBRES





Holstein Canada

NOTRE MISSION

Offrir une direction éclairée par le biais de programmes d'amélioration génétique qui accroissent la rentabilité de tous les producteurs laitiers.

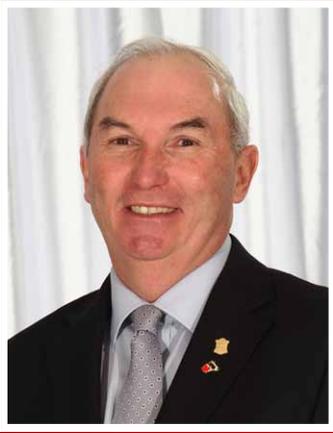
TABLE DES MATIÈRES

Message du président	3
Rapport du conseil d'administration	4
Rapport de la chef de la direction	6
Plan stratégique 2013 et 2014	8
Comités du conseil d'administration pour 2012	9
Mesures prises à la suite des résolutions de 2012	12
Rapport financier	17

Holstein Canada, 20, place Corporate, Brantford (Ont.) N3R 8A6
Tél. : 519 756-8300 | **Sans frais : 1 855 756-8300** | Téléc. : 519 756-3502
www.holstein.ca



Cérémonie de clôture de l'Exposition Holstein à la Foire royale d'hiver de l'agriculture 2012



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Glen McNeil
Goderich (Ont.)

« La passion de nos membres, associée au leadership et à la vision de notre conseil et de notre chef de la direction ainsi qu'à notre personnel travailleur et dévoué, feront passer Holstein Canada de la performance à l'excellence! »

C'est avec beaucoup de fierté, de satisfaction et de réjouissance face à l'avenir prometteur qui attend notre Association que je m'adresse à la 130^e Assemblée générale annuelle de Holstein Canada.

Les mots ne suffisent pas à exprimer ma gratitude envers le conseil d'administration pour la confiance qu'ils ont placée en moi en m'élisant président de Holstein Canada. J'ai exercé mes responsabilités avec le plus grand respect envers nos membres généreux et passionnés, envers notre personnel dévoué et consciencieux, et envers nos précieux partenaires et collègues de l'industrie. J'ai fait de mon mieux pour agir avec un grand professionnalisme en représentant Holstein Canada tout au long de mon mandat de président.

Je suis très fier de notre conseil d'administration, fort et uni. Nous avons pris des décisions de manière proactive et avons toujours essayé d'établir des politiques servant au mieux les intérêts de nos 11 000 membres. Suite à la décision de Brian Van Doormaal de retrouver son poste de directeur général chez le Réseau laitier canadien, le conseil de Holstein Canada a pris ses responsabilités en nommant Ann Louise Carson, nouvelle chef de la direction et première femme à occuper ce poste au sein de l'Association. Ann Louise a grandi dans une ferme Maître-éleveur Holstein des Cantons de l'Est du Québec. C'est une personne qui s'attache aux faits, dotée d'un optimisme déterminé et d'une forte intuition féminine. Le conseil d'administration a la responsabilité du recrutement d'une personne, et Ann Louise est responsable du recrutement et de la gestion de tout le personnel.

Les grandes qualités de leader d'Ann Louise, et la manière dont tout le personnel de l'Association a répondu à son style de gestion nous rendent très fiers. Le respect que nos membres, nos sections, notre conseil et nos partenaires de l'industrie ont pour Ann Louise est très impressionnant. Le facteur le plus important de la réussite est d'établir des liens étroits et de savoir s'entendre avec les autres. Ann Louise, un grand merci pour toute l'aide que tu m'as personnellement apportée en tant que président au cours de l'année écoulée. Je souhaite également remercier sincèrement notre vice-président et président de séance du conseil, Richard Bosma, pour son aide au cours de mon année de présidence.

Lors de l'Assemblée annuelle des Producteurs laitiers du Canada (PLC) dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador en juillet 2012, Holstein Canada s'est engagée à soutenir les PLC et la gestion de l'offre au Canada au nom de ses membres. Nous continuons d'être d'ardents défenseurs de la gestion de l'offre.

Grâce à la participation de nombreux membres passionnés de Holstein Canada, à la planification et aux efforts de tous nos employés, au grand soutien et à la coopération de nos partenaires de l'industrie, Holstein Canada a joué un rôle fondamental en accueillant le tout premier Congrès mondial Holstein au Canada. Plus de 600 délégués venant de 39 pays du monde entier ont pu découvrir l'hospitalité canadienne, la coopération au sein de notre industrie et les fantastiques expositions Holstein de la Foire royale d'hiver de l'agriculture.

Notre conseil a organisé un souper de Noël au mois de décembre pour mettre les employés à l'honneur et les remercier de tout le travail fourni au cours de l'année au nom de nos membres. Ce soir-là, nous avons également levé 1 500 \$ lors d'une vente aux enchères amusante et versé tous les profits à la Société canadienne du cancer.

J'envisage l'avenir de Holstein Canada avec optimisme et enthousiasme alors que notre Association continue de fournir des programmes d'amélioration génétique dans le but d'améliorer la rentabilité de tous les producteurs laitiers. Ceci sera accompli grâce à de nombreux projets de notre plan stratégique comme les enregistrements multi-races, le programme de classification en pleine évolution et le testage génomique en tant qu'outil de gestion sur nos fermes laitières progressistes et soucieuses de rentabilité.

La passion de nos membres, associée au leadership et à la vision de notre conseil et de notre chef de la direction ainsi qu'à notre personnel travailleur et dévoué, feront passer Holstein Canada de la performance à l'excellence!

Pour finir, je souhaite remercier du fond du cœur ma famille – Katie, Dan et Curtis pour avoir géré la ferme avec brio, et tout particulièrement mon épouse, Vanda, pour son amour inconditionnel, son soutien et les sacrifices qu'elle a faits pour me permettre de vivre cette expérience enrichissante.



RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Richard Bosma, président de séance Abbotsford (C.-B.)

« Nous envisageons de rester en phase avec notre temps et nous anticipons et préparons les besoins futurs de nos propriétaires et clients. Nous sommes conscients que vous nous avez élus pour diriger et protéger votre Association, et nous avons l'intention de le faire pour lui assurer un avenir radieux. »

Les membres du conseil d'administration de Holstein Canada sont arrivés chacun leur tour, impatients de représenter leur circonscription. Toutefois, on nous fait tout de suite comprendre que des solutions « nationales » devaient être trouvées. Cela rend peut-être les choses difficiles pour débattre des questions d'actualité pour des individus ayant des parcours différents et venant de régions différentes.

Mais en fait, ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. Nous sommes tous passionnés de bonnes vaches et d'une industrie laitière en santé. Notre énoncé de vision clarifie ainsi notre objectif commun : « Leadership en génétique laitière. » Notre énoncé de mission le décrit plus en détail : « Apporter du leadership au travers de programmes d'amélioration génétique pour améliorer la rentabilité de tous les producteurs laitiers. » Un rôle-clé que le conseil prend très au sérieux est de protéger les intérêts des propriétaires.

Au cours de l'année passée, les divers comités – dont celui sur la gouvernance, de la vérification et des risques, des finances, des reconnaissances, des jeunes adultes et les comités consultatifs sur la classification et sur la race – ont fait de nombreuses recommandations au conseil, qui furent prises en compte puis adoptées. Les propositions concernant les amendements aux Statuts seront présentées à l'Assemblée générale 2012 et soumises à l'approbation des membres. Le conseil a également passé du temps à examiner et mettre en place les actions et réponses appropriées aux résolutions qui ont été adoptées à l'Assemblée annuelle de l'an dernier.

En réponse à une résolution adoptée l'an dernier, et afin d'assurer une meilleure communication avec les membres et une meilleure division de la charge de travail, le conseil a approuvé l'augmentation proposée du nombre d'administrateurs nationaux représentant les provinces de l'Ontario et du Québec pour les faire passer à quatre respectivement.

Pour une meilleure fluidité dans la succession, le conseil propose d'élire annuellement un 2^e vice-président, et pour une meilleure continuité, de mandater deux administrateurs sur chacun des comités permanents. À des fins d'efficacité, le conseil a également approuvé la proposition d'élire les administrateurs pour un mandat de trois ans et leur donner l'occasion de siéger au conseil pour un total de neuf ans.

Pour être plus pointu, le conseil a adopté que le Comité de vérification, de l'évaluation du risque et des finances soit scindé en deux comités distincts, qui auront chacun des rôles et des responsabilités spécifiques. Le conseil continue également de recevoir des précisions sur les aspects juridiques et de comprendre les possibles implications de la nouvelle Loi canadienne sur les organismes sans but lucratif.

Afin de mettre à jour le document de stratégie de la race datant de 1996, le conseil a accepté de réviser la stratégie au cours de l'année à venir, en tenant compte des changements de la génomique, des nouvelles technologies laitières (c.-à-d. les robots de traite) et d'une économie laitière au visage très différent. Après avoir sollicité les commentaires des membres, un atelier sur la stratégie de la race sera organisé en conjonction avec l'Assemblée annuelle 2014 qui se tiendra à Sherbrooke (Qc).

En réponse à plusieurs résolutions adoptées lors de récentes Assemblées annuelles, le conseil a accepté de modifier le système de calcul des points Maître-éleveur et Étoile de la race. Les changements mettent davantage l'accent sur la longévité et maintiennent la pertinence de ces reconnaissances en élevant les exigences de production. Le conseil a également accepté que les institutions puissent désormais être éligibles à la reconnaissance *Un siècle de Holstein*, tout comme le sont actuellement les familles et les corporations.

Afin d'uniformiser les reconnaissances d'exposition dans tout le Canada, le conseil a accepté de n'utiliser que le préfixe dans le calcul des reconnaissances de Premier Éleveur, et ce à compter de 2013. Le conseil a également entériné le concept d'une seconde exposition nationale qui viendra s'ajouter à la Foire royale d'hiver de l'agriculture. Cette nouvelle exposition nationale se tiendra en conjonction avec le Congrès annuel tournant de Holstein Canada et sera organisée en collaboration avec les comités organisateurs locaux. D'ici 2014, Holstein Canada sera pleinement impliquée dans cette nouvelle exposition nationale pour ce qui concerne le contrôle, le financement et l'application de l'éthique de présentation.

Une réunion tenue l'an dernier avec les dirigeants du Club canadien Holstein rouge et blanc a résulté en une situation gagnant-gagnant : le conseil a accepté d'ajouter un membre à chacun des comités consultatif sur la race et des

expositions. Ces deux membres feront partie des éleveurs Holstein rouge et blanc.

Pour démontrer un plus grand investissement dans nos jeunes adultes, le conseil a accepté de faire passer les bourses en médecine bovine à 1000 \$ (400 \$ précédemment) et les bourses d'études à 1000 \$ également (750 \$ précédemment). Ce changement viendra ajouter 4900 \$ de financement direct envers nos programmes jeunes adultes.

Le test génomique FD+ nouvellement commercialisé a reçu l'approbation du conseil cette année, procurant ainsi commodité et économies de coûts. Avec un seul échantillon d'ADN et pour un coût de 60 \$, plusieurs tests sont regroupés : la vérification de parenté, la génomique, la couleur de la robe, BLAD et DUMPS. Le conseil souhaite remercier la chef de la direction, Ann Louise Carson, pour son engagement et sa diligence à la tête de notre Association. Elle motive les employés, a catalysé le changement au sein de notre organisation, a tenu le conseil bien informé et lui a demandé son feu vert lorsque nécessaire. Chaque décision qu'elle a prise a renforcé notre confiance dans ses capacités à diriger.

Le conseil souhaite également reconnaître et remercier Glen McNeil, administrateur sortant, pour ses neuf ans de service sur les divers comités et pour sa contribution inestimable lors de sa dernière année en tant que président. Son dévouement, son respect du protocole établi et son désir d'excellence en matière de gouvernance ont été source d'inspiration pour nous tous.

Le flambeau du leadership est passé de main en main au fil des ans et nous avons pris très au sérieux notre privilège de siéger au conseil en 2012. Nous envisageons de rester en phase avec notre temps et nous anticipons et préparons les besoins futurs de nos propriétaires et clients. Nous sommes conscients que vous nous avez élus pour diriger et protéger votre Association, et nous avons l'intention de le faire pour lui assurer un avenir radieux.



Conseil d'administration national 2012



À l'arrière de g. à d. : Harry Van Der Linden (N.-É.); Ron Boerchers (Man.); John Buckley (Ont.); Orville Schmidt (Alb.); Mario Perreault (Qc)
À l'avant de g. à d. : Elyse Gendron (Qc); Ron Sleeth (Ont.); Glen McNeil (Ont.); Richard Bosma (C.-B.); Robert Chabot (Qc)



RAPPORT DE LA CHEF DE LA DIRECTION

Ann Louise Carson

« Les clés du succès de l'industrie laitière canadienne sont au nombre de trois – trois raisons pour lesquelles nous avons des vaches si bien « équilibrées » et respectées dans le monde entier :

- La passion de ses producteurs
- La gestion de l'offre
- De forts liens qui unissent les partenaires de l'industrie – presque tous propriété de et gérés par les producteurs. »

C'est avec une grande humilité et avec beaucoup de reconnaissance que je présente mon premier rapport de chef de la direction aux membres de Holstein Canada. Avec humilité, car bien que j'ai été affiliée d'une façon ou d'une autre à l'Association toute ma vie, je continue d'être impressionnée par le respect que notre organisation – votre organisation – inspire au Canada et partout dans le monde. Le *Congrès mondial Holstein* qui s'est tenu au Canada en novembre 2012 en est un exemple très éloquent. Quel événement enivrant, qui a placé le Canada, les Holstein et surtout les éleveurs Holstein canadiens sur le devant de la scène internationale. Merci aux membres pour avoir apporté un immense soutien à cet événement « historique ».

Retour sur 2012

Dans les pages de ce rapport, différents tableaux vous donneront les détails de 2012 et les réussites en chiffres de nos services de base. En voici un rapide aperçu :

- **Les enregistrements** ont atteint un niveau record, augmentant de 3 % par rapport à l'an dernier, niveau que nous avons l'ambition de maintenir en 2013
- Les transferts ont augmenté de 1 %
- **Le testage génomique**, service relativement nouveau, a augmenté de 7 % et nous pensons que cette augmentation continuera grâce à un nouveau panel (Faible densité +) lancé à la fin 2012, une option qui sera proposée dès avril 2013 aux éleveurs pour tester les mâles avec GenoTest.
- **La classification** a également connu une belle année, atteignant des quasi-records pour le nombre de vaches classifiées (+ 1 % par rapport à 2011); les visites de troupeau ont baissé de 9 % et les mi-rondes ont augmenté de 7 %. À compter de 2013, nous travaillerons très fort pour réduire le laps de temps entre les visites de troupeau.

Les activités listées ci-dessus, associées à une bonne gestion des dépenses financières, ont engendré un modeste revenu d'exploitation.

Regard tourné vers 2013

On ne cesse de le répéter – notre industrie change très rapidement. Sous la direction du conseil d'administration qui a clairement énoncé au début de l'année 2012 que « le statu quo n'est pas une option », beaucoup de temps a été consacré à réfléchir aux services que nos membres veulent que nous leur fournissions pour améliorer la rentabilité de leurs exploitations laitières. Nous avons demandé au plus grand nombre de membres possible, à la ferme ou par l'intermédiaire de nos sections, ce que nous faisons de bien – et ce que nous devons améliorer. Et nous avons écouté. Puis nous avons agi!

Les résultats de ces réflexions sont présentés dans le sommaire du *Plan stratégique de Holstein Canada* pour 2013 et 2014, que vous retrouverez en page 8.

La responsabilisation est une valeur importante chez Holstein Canada. C'est dans cet état d'esprit que nous voulons partager avec vous, les membres, ce sur quoi notre Association se concentrera pendant les deux prochaines années afin de répondre à vos besoins. Chacun des projets spécifiques est doté de jalons et d'échéances concrets car nous savons tous que le temps, c'est de l'argent!

Les projets ont pour but de nous aider à atteindre nos objectifs pour nos services de base, en se tenant au faite des avancées technologiques et en adaptant les services à l'évolution des caractéristiques démographiques – tant au niveau des troupeaux que des humains. La nouvelle génération nous stimule pour viser toujours plus haut – et vite! Ils n'attendent pas. Et pourquoi devraient-ils?

Il ressort des séances de consultation avec les sections et de l'écoute de nos membres que nous serons plus actifs dans nos activités de services à la ferme / dans notre travail de sensibilisation. Chez Holstein Canada, nous ne prenons rien pour acquis dans ce monde en évolution constante. Nous devons travailler au recrutement ET à la fidélisation des troupeaux. Nous savons que l'économie joue un rôle dans les décisions que nos membres prennent et il est de notre devoir de montrer la valeur et le retour sur investissement de nos services. C'est ce qui nous motive pour être davantage aux côtés de nos membres dans notre travail de sensibilisation pour tous nos services (en travaillant en étroite collaboration avec nos sections), y compris expliquer la valeur ajoutée de la génomique pour

l'amélioration génétique, qui est un outil parmi tant d'autres à votre disposition. L'économie est également le facteur de motivation pour notre appui résolu, en votre nom, à la gestion de l'offre.

La force des partenaires canadiens

Les clés du succès de l'industrie laitière canadienne sont au nombre de trois – trois raisons pour lesquelles nous avons des vaches si bien « équilibrées » et respectées dans le monde entier :

- La passion de ses producteurs
- La gestion de l'offre
- De forts liens qui unissent les partenaires de l'industrie – presque tous propriété de et gérés par les producteurs.

Chez Holstein Canada, nous nous concentrons sur les trois! Aujourd'hui, je tiens à remercier les partenaires de l'industrie, y compris les sections provinciales et les autres associations de race, pour leur grand soutien – leur soutien financier et leur partage des ressources humaines et d'idées pour le bien commun des producteurs laitiers canadiens. Ils ont été présents aux côtés de Holstein Canada et je tiens à leur dire que nous serons aussi présents à leurs côtés. C'est ce qui fait notre identité canadienne!

Avec beaucoup de reconnaissance

J'ai commencé mon rapport en disant que je le présentais avec une grande humilité (justifiée!) et beaucoup de reconnaissance. Permettez-moi d'adresser mes sincères remerciements à tous ceux et celles qui m'ont accueillie à bras et esprits ouverts pour mon année de « recrue » : Brian Van Doormaal, chef de la direction sortant / chef de la direction partenaire, un conseil d'administration d'un immense soutien, le président Glen McNeil, les sections, le personnel de l'industrie et vous, les membres de tout le Canada. Vous avez rendu cette année tellement agréable!

Mes derniers mots seront pour remercier l'équipe de Holstein Canada : un groupe d'individus extrêmement dévoués qui savent pour qui ils travaillent – les producteurs Holstein de tout le Canada - et qui en sont très fiers. Avoir une nouvelle personne en tant que chef de la direction implique de nombreux changements pour le personnel et ils ont non seulement adhéré au changement, mais aussi relevé de nouveaux défis. Ils sont ma source d'inspiration pour donner le meilleur de moi-même pour qu'ensemble, nous puissions devenir ceux dont vous avez besoin.



Équipe de gestion commune de Holstein Canada



De g. à d. : Peter Brand (Solutions d'affaires et technologiques), Ann Louise Carson (Chef de la direction), Linda Helmer (Ressources humaines), Bethany Muir (Classification et services à la ferme), Rhonda Morley (Finances), Alain Lajeunesse (Développement des marchés et de la communication) et Linda Markle (Livre généalogique et génotypage)

PLAN STRATÉGIQUE 2013 ET 2014

La mission de Holstein Canada

Notre mission est d'offrir une direction éclairée par le biais de programmes d'amélioration génétique qui améliorent la rentabilité de tous les producteurs laitiers

La vision de Holstein Canada

Leadership en génétique laitière



COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2012

VÉRIFICATION, ÉVALUATION DU RISQUE ET FINANCES

Ron Boerchers (Man.)
Kevin Smith (Ont.)
Mario Perreault (Qc) (président)
Ron Sleeth (Ont.)
Rhonda Morley (conseillère en gestion)

RECONNAISSANCES

Richard Bosma (C.-B.)
Élyse Gendron (Qc) (présidente)
Harry Van der Linden (N.-É.)
Ann Louise Carson (conseillère en gestion)

CONSULTATIF SUR LA RACE

Gilles Côté (Qc)
Joop Garretsen (Alb.)
Mathieu Lemire (Club Holstein R et B)
Dennis E. Martin (Ont.)
John Schenkels (N.-B.)
Richard Bosma (C.-B.) (représentant du CA)
Harry Van Der Linden (N.-É.) (représentant du CA) (président)
Bethany Muir (conseillère en gestion)

CONSULTATIF SUR LA CLASSIFICATION

Frank Donkers (Ont.)
Calvin Fornwald (Sask.)
Ben Loewith (Ont.)
Callum McKinven (Qc)
Bloyce Thompson (Î.-P.-É.)
Robert Chabot (Qc) (représentant du CA) (président)
Mario Perreault (Qc) (représentant du CA)
Bethany Muir (conseillère en gestion)
Dr. Gordon Atkins (Alb.) (vétérinaire)
Brian Carscadden (Ont.) (I.A.)

COMITÉ DE NOMINATION DE LA VACHE DE L'ANNÉE

Lorne Briscoe (Ont.)
Stéphane Dufour (Qc)
Éric Laliberté (Qc)
Dave McMorrow (Ont.)
Orville Schmidt (Alb.) (représentant du CA) (président)
Alain Lajeunesse (conseiller en gestion)

DES EXPOSITIONS

Dale Bienert (Alb.)
John Devries (Ont.)
Tyler Doiron (Qc)
Alan Hawthorne (Club Holstein R et B)
Thierry Jatou (Qc)
Jamie Lewis (Î.-P.-É.)
Jason Vis (Ont.)
John Buckley (Ont.) (représentant du CA) (président)
Robert Chabot (Qc) (représentant du CA)
Alain Lajeunesse (conseiller en gestion)

GOUVERNANCE

Richard Bosma (C.-B.)
Martin Caron (Qc) (externe)
Élyse Gendron (Qc)
Glen McNeil (Ont.)
Ron Sleeth (Ont.) (président)
Ann Louise Carson (conseillère en gestion)

REPRÉSENTANTS DE LA RÉUNION DU NATIONAL ET DES SECTIONS

Richard Bosma (C.-B.)
Élyse Gendron (Qc)
Glen McNeil (Ont.)
Orville Schmidt (Alb.) (président)
Harry Van der Linden (N.-É.)
Ann Louise Carson (conseillère en gestion)

DES ÉLECTIONS

Court Carmichael (Ont.) (président)
Terry Charlton (Ont.)
James Cranston (Ont.) (substitut)



Consultatif sur la race



Consultatif sur la classification



Des expositions



Gouvernance

LAURÉATS DES BOURSES D'ÉTUDES 2012



Rianne Dykstra

Moncton (N.-B.)



Pier-Olivier Lehoux

Saint-Elzéar (Qc)



Mathieu Rouleau

Saint-Chrysostome (Qc)



Jennifer Charlton

Brantford (Ont.)



Ron Groen

Teeswater (Ont.)



Brittney Schurmann

Abbotsford (C.-B.)

MAÎTRES-ÉLEVEURS 2012

Alpina Dairy Farm Ltd.	ALPINA	Abbotsford (C.-B.)
Berwen Farms	BERWEN	Cumberland (Ont.)
Brooknook Farms	BROOKNOOK	Chilliwack (C.-B.)
Cedarpatch Holsteins	CEDARPATCH	Mildmay (Ont.)
La Ferme Hudon & Fils inc.	DESDEUXLACS	Saint-Anaclet (Qc)
Ferme Dulet inc.	DULET	Saint-Pascal (Qc)
Ferme Gepaquette (2009) inc.	GEPACQUETTE	Saint-Paul-d'Abbotsford (Qc)
Glennholme Holsteins	GLENNHOLME	Carp (Ont.)
Cameron Hickling	HICKLEE	Hanover (Ont.)
Bushy View	HOLZER	Lakeside (Ont.)
Ferme Jacobs inc.	JACOBS	Cap Santé (Qc)
Kawartha Holsteins	KAWARTHA	Lindsay (Ont.)
Nexgen Farms	KENMAR	Steelman (Sask.)
John Tamis	LINDRIAN	Surrey (C.-B.)
Ferme Lison inc.	LISON	Audet (Qc)
Ronald Boerchers	RAINYRIDGE	Laurier (Man.)
Seelby Holsteins Ltd.	SEELBY	Seeleys Bay (Ont.)
Michel Larrivée	SELEXIE	Ham Nord (Qc)
Ferme Val-Bisson inc.	VAL-BISSON	Saint-Polycarpe (Qc)
Ferme Vaudal inc.	VAUDAL	Vaudreuil (Qc)
Scott J. Wilson	WEST PORT	Port Perry (Ont.)



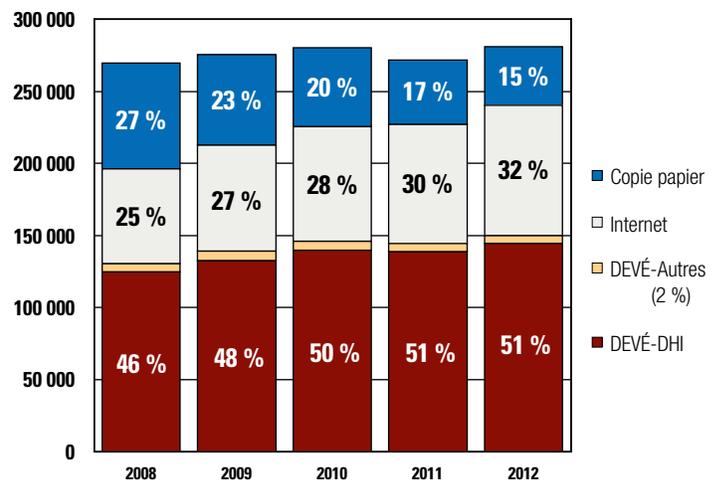
ÉTAT DES OPÉRATIONS (comparatif par province)

	ADHÉSIONS TOTALES		ENREGISTREMENTS PUR-SANG		ENREGISTREMENTS À POURCENTAGE		ENREGISTREMENTS INSCRITS		TRANSFERTS TOTAUX	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
ONTARIO	3 986	4 042	78 074	76 138	18 670	17 965	2 930	2 612	11 596	10 942
QUÉBEC	5 052	5 122	85 320	82 011	14 827	15 050	2 184	2 070	14 505	14 184
NOUVEAU-BRUNSWICK	192	193	3 825	3 908	1 051	941	187	225	262	392
NOUVELLE-ÉCOSSE	208	211	4 182	4 335	643	544	110	120	423	480
TERRE-NEUVE	16	18	287	343	858	1 824	91	38	57	42
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	179	178	4 090	3 650	573	553	90	60	781	719
MANITOBA	273	282	7 502	7 203	2 515	2 595	472	1 041	778	1 018
SASKATCHEWAN	138	138	4 750	4 751	1 598	1 383	277	259	918	893
ALBERTA	491	504	18 480	17 226	6 054	5 920	874	1 004	2 257	2 549
COLOMBIE-BRITANNIQUE	410	410	13 590	12 713	4 691	4 190	1 825	1 111	1 245	1 256
INTERNATIONAL	4	4	0	0	0	0	0	0	374	380
TOTAUX :	10 949	11 102	220 100	212 278	51 480	50 965	9 040	8 540	33 196	32 855

ACTIVITÉS DE CLASSIFICATION

	2008	2009	2010	2011	2012
RÉGULIÈRES	13 160	12 318	13 755	12 864	16 158
MI-RONDES	3 924	4 804	4 828	4 918	5 253
SPÉCIALES	1	10	6	6	6
ANIMAUX HOLSTEIN	220 606	225 839	239 651	235 097	236 569
ANIMAUX D'AUTRES RACES	14 724	14 583	16 250	16 097	16 273
TOTAL D'ANIMAUX	235 330	240 422	255 901	251 194	252 842

SOMMAIRE DES ENREGISTREMENTS PAR SOURCE



ACTIVITÉS DE CLASSIFICATION PAR PROVINCE

	RONDE 81 - MAI 11 - FÉVRIER 12				RONDE 82 - JANVIER 12 - OCTOBRE 12			
	TROUPEAUX RÉGULIERS	TROUPEAUX DE MI-RONDES	ANIMAUX HOLSTEIN	ANIMAUX D'AUTRES RACES	TROUPEAUX RÉGULIERS	TROUPEAUX DE MI-RONDES	ANIMAUX HOLSTEIN	ANIMAUX D'AUTRES RACES
COLOMBIE-BRITANNIQUE	285	125	9 856	431	289	128	9 463	361
ALBERTA	307	160	10 537	311	306	158	10 443	302
SASKATCHEWAN	81	48	3 743	84	75	51	3 454	58
MANITOBA	172	79	5 188	231	164	77	5 033	194
ONTARIO	2 549	1 170	52 181	3 560	2 554	1 250	54 494	4 056
QUÉBEC	4 214	1 392	61 828	5 237	4 239	1 437	68 304	5 833
NOUVEAU-BRUNSWICK	121	44	2 530	275	112	50	2 651	245
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	115	70	2 592	109	109	67	2 881	90
NOUVELLE-ÉCOSSE	136	76	3 369	164	133	83	3 450	183
TERRE-NEUVE	8	2	421	0	9	5	448	0
TOUTES	7 988	3 166	152 245	10 402	7 990	3 306	160 621	11 322

ACTIONS RÉSULTANT DES RÉSOLUTIONS 2012

1. TAUREAUX ISSUS D'EMBRYONS SECTIONNÉS

Soumise par : Section Holstein de l'Ontario

« Considérant que deux taureaux issus d'un embryon sectionné partagent le même ADN, mais présentent des caractères physiques légèrement différents; et

Considérant qu'il a été démontré que deux taureaux issus d'un embryon sectionné ont des épreuves initiales de leurs filles qui sont différentes; et

Considérant qu'il revient à l'éleveur qui paie pour la semence de faire le choix du taureau qu'il préfère utiliser dans son troupeau; et

Considérant que certains caractères reliés à la santé, qui sont une préoccupation croissante pour les éleveurs canadiens, pourraient ne pas être les mêmes;

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada demande que le Conseil d'évaluation génétique (GEB) du Réseau laitier canadien (CDN) produise des épreuves distinctes pour les taureaux issus d'embryons sectionnés, de façon à ce que les éleveurs puissent prendre des décisions informées et éclairées à propos du taureau qu'ils emploieront. »

Soumise par : Section Holstein du Manitoba

« Considérant que les éleveurs Holstein du Manitoba veulent et nécessitent des épreuves de taureaux individuelles précises pour faciliter leurs décisions de choix de taureaux; et

Considérant que la réputation de Holstein Canada dépend en partie de l'exactitude et de l'intégrité de l'information qu'elle publie; et

Considérant que la réputation des éleveurs Holstein canadiens repose également en partie sur la réputation de Holstein Canada;

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada n'accepte comme officielles ni ne publie les épreuves de taureaux combinées ou mélangées une fois que la progéniture est incluse dans la base de données. »

Soumise par : Section Holstein du Québec

« Considérant qu'il a été décidé que pour des femelles à gènes identiques (ETM), les femelles conservent leur propre IPVG; et

Considérant qu'il n'a pas été prouvé que les mâles à gènes identiques (ETN) expriment leur potentiel génétique de la même façon (épigénétique);

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada fasse pression auprès du Réseau laitier canadien (CDN) pour que dans le cas des taureaux à gènes identiques, chaque individu conserve ses propres épreuves. »

ACTION : Après l'AGA, Holstein Canada a envoyé une lettre au Réseau laitier canadien (CDN) soulignant les préoccupations des membres sur cette question. Une lettre de réponse a été reçue indiquant que la situation ne changerait pas et ferait l'objet d'un suivi.

2. TAUREAUX CLASSIFIÉS

Soumise par : Section Holstein du Québec

« Considérant que toutes les femelles premiers veaux doivent être classifiées; et

Considérant l'impact génétique du choix du géniteur (taureau) sur la progéniture;

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada fasse pression afin que tous les taureaux qui entrent au centre d'insémination doivent être classifiés pour que les éleveurs puissent avoir de meilleures informations sur le géniteur (taureau). »

ACTION : Suite aux discussions tenues au sein du conseil de Holstein Canada, il a été conclu que nous ne pouvons pas mandater la classification de tous les taureaux entrant en centre d'I.A.



3. CLASSE DE GÉNISSE ÉTÉ

Soumise par : Section Holstein du Québec

« Considérant que le nombre de têtes est souvent à la baisse dans les expositions; et

Considérant que la classe de génisse 1 an sénior est probablement appelée à disparaître; et

Considérant que la classe de génisse été est déjà présente à l'ElHQ; et

Considérant le potentiel et les possibilités de commercialisation supplémentaires;

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada fasse les recommandations nécessaires à la Royale (RAWF) afin que la classe génisse été soit ajoutée lors du jugement. »

ACTION : Le Comité des expositions de Holstein Canada, composé de membres venant de tout le Canada, a examiné cette question lors de sa réunion de décembre 2012 et a recommandé au conseil d'administration que cette classe ne soit pas ajoutée à la Royale pour le moment.

4. SECTION DE RECHERCHE SUR UN ANIMAL DU SITE WEB DE L'AHG

Soumise par : Section Holstein de l'Île-du-Prince-Édouard

« Considérant que Holstein Canada a une excellente option de « Recherche sur un animal » sur son site Web; et

Considérant que Holstein Canada dispose d'un très bon système pour déterminer quelles femelles ont une classification supérieure; et

Considérant que bien des éleveurs vendent des femelles gravides à d'autres troupeaux de tout le pays, que des génisses naissent et qu'il est alors très difficile pour l'éleveur de suivre leurs traces;

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada ajoute à sa section de « Recherche sur un animal » une option par laquelle une liste d'animaux portant le préfixe d'un éleveur puisse être obtenue et, comme choix additionnel, le tri par année de naissance. »

ACTION : Holstein Canada est actuellement en train de redévelopper de manière importante sa structure de données à l'appui de tous nos services, le premier étant le livre généalogique multi-races d'ici la fin d'année 2014. La question abordée ci-dessus sera résolue à ce moment-là.

5. ADMINISTRATEURS NATIONAUX

Soumise par : Section Holstein du Québec

« Considérant que les éleveurs du Québec représentent près de la moitié des membres et du chiffre d'affaires de Holstein Canada; et

Considérant que l'abolition d'un poste d'administrateur national du Québec avait été proposée dans le cadre du projet de fusion avec le Réseau laitier canadien (CDN);

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada revoie la composition de son conseil d'administration afin de s'assurer d'une représentation équitable et proportionnelle pour les membres du Québec. »

ACTION : Pour répondre à cette résolution, Holstein Canada proposera de modifier l'article 9.2 des Statuts au cours de l'AGA 2013.

6. POLITIQUE DE RECRUTEMENT D'EMPLOYÉS HOLSTEIN CANADA

Soumise par : Section Holstein du Manitoba

« Considérant qu'il convient de recruter les meilleurs employés possible et qu'il est essentiel que les membres soient assurés que telle est la politique de l'Association Holstein du Canada;

Il est par conséquent résolu que toutes les offres d'emploi soient publiées partout au Canada et que la politique de recrutement du conseil soit accessible aux fins d'examen et de transparence. »

ACTION : Toutes les principales offres d'emploi sont maintenant circulées par courriel auprès de toutes les sections.

PRIX UN SIÈCLE DE HOLSTEIN 2012



UN SIÈCLE DE HOLSTEIN

POUR AU MOINS 100 ANS D'ADHÉSION CONTINUE À HOLSTEIN CANADA



Cloverlea Holsteins

Les descendants de Samuel Dickie

Collège Macdonald de l'Université McGill

La famille Muir

Collège agricole de la Nouvelle-Écosse



CERTIFICATS DE RECONNAISSANCE SPÉCIALE

CERTIFICAT DE MÉRITE SUPÉRIEUR 2012 ATTRIBUÉ À



Patty Jones

CETTE RECONNAISSANCE EST LA PLUS HAUTE DISTINCTION DE L'ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA. GRÂCE À SON LEADERSHIP ET SON MENTORAT DANS LA PHOTOGRAPHIE D'ANIMAUX D'ÉLEVAGE, PATTY JONES A CONTRIBUÉ DE MANIÈRE EXCEPTIONNELLE À LA COMMERCIALISATION ET À LA PROMOTION DE LA RACE HOLSTEIN. ELLE EST ÉGALEMENT DEVENUE UNE AMBASSADRICE RESPECTÉE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE CANADIENNE.



Holstein JOURNAL

Holstein Canada tient à saluer et à remercier le **Holstein Journal** pour leurs 75 années de dévouement à l'industrie Holstein canadienne.

TESTAGE GÉNOMIQUE

GEN ID

Recherche de parenté et enregistrement au livre généalogique

GEN TEST

Testage génomique pour animaux laitiers enregistrés

TESTAGE GÉNOMIQUE	2011	2012
Faible densité	8 454	8 105
50 k	1 375	1 085
GenoID	0	1 291
Totaux	9 829	10 481

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

DÉPARTEMENT	REVENU		DÉPENSES		EXCÉDENT / (DÉFICIT)	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
LIVRE GÉNÉALOGIQUE ET DE GÉNOTYPAGE	5 015 082 \$	5 045 237 \$	2 263 456 \$	2 224 289 \$		
CLASSIFICATION	4 972 455	5 052 767	3 394 941	3 302 687		
MARKETING	294 952	289 357	1 030 007	906 282		
INBL	1 400 204	1 366 304	1 311 670	1 326 971		
CONSEIL ET EXÉCUTIF	0	0	1 258 883	1 211 393		
ADMINISTRATION	74 412	82 235	941 475	1 150 420		
SOLUTIONS D'AFFAIRES ET TECHNOLOGIQUES	0	0	1 114 273	1 056 370		
DÉPRÉCIATION	0	0	422 832	378 013		
	11 757 105 \$	11 835 900 \$	11 737 537 \$	11 556 425 \$	19 568 \$	279 475 \$

Revenu total moins
dépenses totales
= excédent (déficit)



Tel: 519 759 8320
Fax: 519 759 8421
Toll-free: 888 236 2833
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
505 Park Road N, Unit 1
Brantford ON N3R 7K8 Canada

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de l'Association Holstein du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association Holstein du Canada, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1 janvier 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association Holstein du Canada au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1 janvier 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada

Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Brantford (Ontario)
Le 4 Mars 2013

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

RAPPORT FINANCIER 2012

Rhonda Morley, directrice des finances

Holstein Canada rapporte un excédent de 19 568 \$ pour le fonds d'exploitation en 2012. Une augmentation des activités est rapportée pour les enregistrements, les transferts, les classifications et les services de génotypage. Toutefois, les mesures tarifaires incitatives pour les services d'enregistrement ont engendré des revenus légèrement inférieurs, soit un total de 11,7 millions \$. Le total des dépenses d'exploitation a augmenté de 1,6 % en 2012. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 1,8 % et les frais de transport aérien, de déplacement et d'hébergement ont également augmenté.

Le fonds de réserve de l'Association consiste en un portefeuille de 7,48 millions \$ qui comprend un mélange d'actions et d'investissements à revenu fixe. 2012 était une année de transition pour Holstein Canada : l'Association a adopté les nouvelles normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. C'est le fonds de réserve qui enregistre les changements les plus importants. Les frais d'investissement sont maintenant constatés dans les dépenses; les gains ou pertes non réalisés sur les investissements résultant des ajustements à la juste valeur de marché sont constatés dans les revenus. De plus, la valeur déclarée des obligations a augmenté de plus de 378 000 \$, car les obligations sont désormais constatées à leur juste valeur de marché et non plus au coût amorti.

Séparer les dépenses inhabituelles, non récurrentes dans le fonds de développement permet à l'Association d'investir dans le développement, les projets spéciaux et dans d'autres éléments extraordinaires sans que cela affecte les résultats d'exploitation. En 2012, l'Association a enregistré 282 000 \$ en dépenses extraordinaires dans le cadre de la restructuration

et de l'instauration de changements dans le but de transformer la structure organisationnelle de l'Association et de répondre aux besoins en constante évolution de l'industrie laitière d'aujourd'hui. De plus, 91 671 \$ ont été utilisés pour commanditer le Congrès mondial 2012 et pour soutenir une campagne de publicité de l'une des sections.

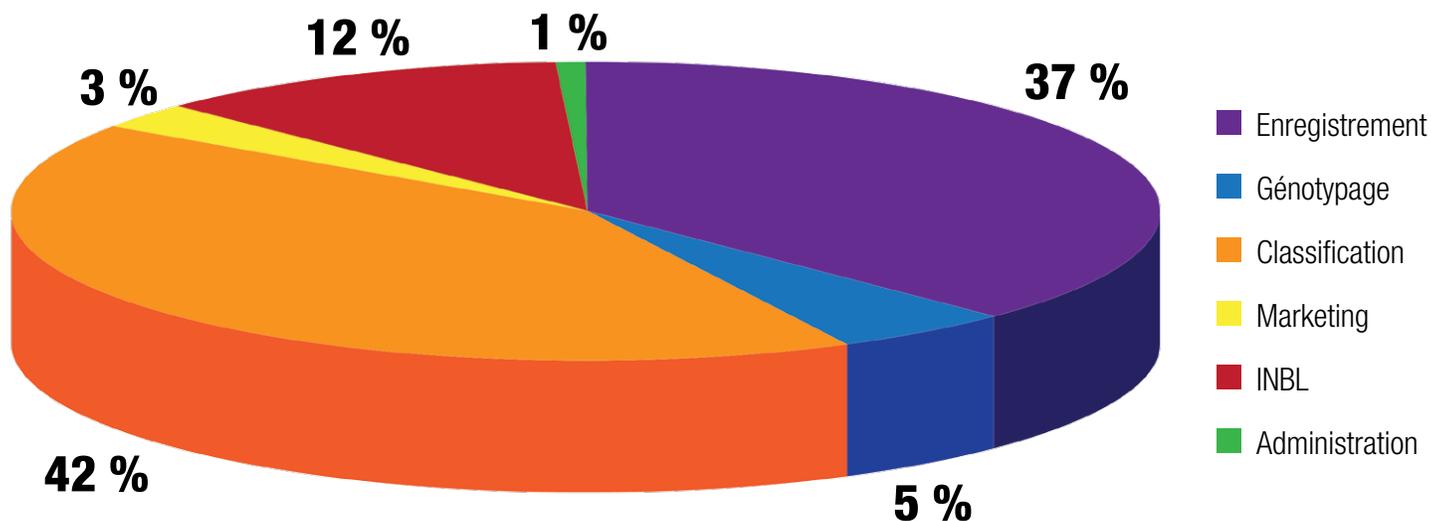
Holstein Canada a eu l'honneur d'accueillir le Congrès mondial 2012 en novembre – un événement extrêmement positif. Un compte séparé a été créé pour constater les transactions s'y rapportant; ce compte sera supprimé une fois que les procédures administratives relatives au congrès seront terminées. Les résultats financiers du congrès mondial sont estimés à un excédent de dépenses sur les revenus d'environ 155 000 \$. Le conseil d'administration considère ce montant comme un investissement pour promouvoir le marché Holstein canadien.

Perspectives 2013

Les perspectives pour 2013 demeurent positives; on anticipe une augmentation des activités de services de classification et de génotypage et un niveau stable pour les enregistrements. Un léger excédent a été inscrit au budget pour le fonds d'exploitation. Nous nous attendons à un rendement constant des investissements du fonds de réserve du fait de la modeste croissance économique en 2013. Il sera essentiel d'investir dans les services de base de Holstein Canada et de gérer prudemment les ressources pour garantir la santé financière sur le long terme. Le conseil d'administration et l'équipe de direction ont adopté cette approche.

La bonne position financière de l'Association devrait continuer à offrir des fondations solides pour servir les membres et les clients à l'avenir.

SOURCES DE REVENU EN 2012



ÉTAT DES OPÉRATIONS ET CHANGEMENTS AUX SOLDES DES FONDS

Exercice clos le 31 décembre 2012

	FONDS D'EXPLOITATION	FONDS DE RÉSERVE	FONDS DE DÉVELOPPEMENT	FONDS DU CONGRÈS MONDIAL	TOTAL 2012	TOTAL 2011
REVENUS						
Revenu des opérations	11 713 352 \$				11 713 352 \$	11 799 349 \$
Revenu des placements (Note 10)	43 753	302 431 \$	28 \$		346 212	333 684
Gains non réalisés sur les placements		47 105			47 105	107 473
Autres revenus				502 314 \$	502 314	27 038
	11 757 105	349 536	28	502 314	12 608 983	12 267 544
DÉPENSES						
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	19 568	319 871	(292 943)	(334 337)	(287 841)	638 472
Transfert - réserve vers développement		(26 188)	26 188		0	0
Transfert - développement vers congrès mondial			(80 600)	80 600	0	0
Transfert - général vers congrès	(300,000)			300 000	0	0
Soldes des fonds, début de l'exercice	6 168 737	7 189 779	473 813	30 274	13 862 603	13 224 131
Soldes des fonds, fin de l'exercice	5 888 305 \$	7 483 462 \$	126 458 \$	76 537 \$	13 574 762 \$	13 862 603 \$

BILAN

au 31 décembre 2012

	FONDS D'EXPLOITATION	FONDS DE RÉSERVE	FONDS DE DÉVELOPPEMENT	FONDS DU CONGRÈS MONDIAL	TOTAL 2012	AU 31 DÉC. 2011 VOIR TABLEAU N°1	AU 1 ^{er} JANV. 2011 VOIR TABLEAU N°2
ACTIFS À COURT TERME							
Encaisse et banque (Note 3)	482 979 \$	256 327 \$	108 157 \$	76 537 \$	924 000 \$	1 394 653 \$	1 659 217 \$
Placements temporaires (Note 4)	1 864 087	351 854	300 160		2 516 101	2 255 247	1 731 556
Comptes débiteurs (Note 5)	1 235 769				1 235 769	1 247 527	1 323 785
Autres débiteurs	356 605				356 605	77 179	73 773
Stocks	26 333				26 333	19 080	29 618
Dépenses prépayées	148 001				148 001	115 175	139 237
	4 113 774	608 181	408 317	76 537	5 206 809	5 108 861	4 957 186
PLACEMENTS							
Fonds de réserve (Note 6)		6 875 281			6 875 281	6 637 671	6 301 924
IMMOBILISATIONS (Note 7)	3 146 156				3 146 156	3 066 316	3 085 270
	7 259 930 \$	7 483 462 \$	408 317 \$	76 537 \$	15 228 246 \$	14 812 848 \$	14 344 380 \$
PASSIFS À COURT TERME							
Comptes créditeurs et passifs à payer (Note 8)	1 371 625 \$		281 859 \$		1 653 484 \$	950 245 \$	1 120 249 \$
SOLDES DES FONDS							
Sans restriction	5 888 305				5 888 305	6 168 737	5 889 058
Avec restriction		7 483 462	126 458	76 537	7 686 457	7 693 866	7 335 073
	5 888 305	7 483 462	126 458	76 537	13 574 762	13 862 603	13 224 131
	7 259 930 \$	7 483 462 \$	408 317 \$	76 537 \$	15 228 246 \$	14 812 848 \$	14 344 380 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE

Exercice clos le 31 décembre 2012

	2012					2011				
	Fonds d'exploitation	Fonds de réserve	Fonds de développement	Fonds du congrès mondial	TOTAL	Fonds d'exploitation	Fonds de réserve	Fonds de développement	Fonds du congrès mondial	TOTAL
LIQUIDITÉS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION										
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	19 568 \$	319 871 \$	(292 943) \$	(334 337) \$	(287 841) \$	279 472 \$	373 212 \$	(1 187) \$	(13 025) \$	638 472 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse										
Intérêts courus	(41 581)	(1 854)	(160)		(43 595)	(33 522)		(132)		(33 654)
Amortissement des immobilisations	422 832				422 832	378 013				378 013
(Profit) / Perte sur la réalisation d'immobilisations	9 419				9 419	12 083				12 083
(Profit) / Perte sur la vente de placements		6 900	132		7 032		16 268	127		16 395
(Gains) ou pertes non réalisés sur la JVM		(47 105)			(47 105)		(107 473)			(107 473)
	410 238	277 812	(292 971)	(334 337)	60 742	636 046	282 007	(1 192)	(13 025)	903 836
(Variation) aux fonds de roulement autres que les liquidités	113 631		281 859		395 490	(62 345)		(207)		(62 552)
Somme nette découlant (utilisée par) des activités d'exploitation	523 869	277 812	(11 112)	(334 337)	456 232	573 701	282 007	(1 399)	(13 025)	841 284
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS										
Ajouts aux immobilisations	(534 191)				(534 191)	(414 142)				(414 142)
Réalisations d'immobilisations	22 100				22 100	43 000				43 000
Réalisations de placements	1 073 778	679 549	300 000		2 053 327	1 373 067	859 650	300 000		2 532 717
Achats de placements	(1 041 500)	(1 126 621)	(300 000)		(2 468 121)	(1 941 500)	(1 025 923)	(300 000)		(3 267 423)
Transferts interfonds	(300 000)	(26 188)	(54 412)	380 600	0		(36 847)	11 847	25 000	0
Liquidités nettes utilisées dans les activités de placement	(779 813)	(473 260)	(54 412)	380 600	(926 885)	(939 575)	(203 120)	11 847	25 000	(1 105 848)
HAUSSE/(BAISSE) DE L'ENCAISSE ET BANQUE	(255 944)	(195 448)	(65 524)	46 263	(470 653)	(365 874)	78 887	10 448	11 975	(264 564)
ENCAISSE ET BANQUE, DÉBUT DE L'ANNÉE	738 923	451 775	173 681	30 274	1 394 653	1 104 797	372 888	163 233	18 299	1 659 217
ENCAISSE ET BANQUE, FIN DE L'ANNÉE	482 979 \$	256 327 \$	108 157 \$	76 537 \$	924 000 \$	738 923 \$	451 775 \$	173 681 \$	30 274 \$	1 394 653 \$

BILAN - TABLEAU n°1

au 31 décembre 2011

	FONDS D'EXPLOITATION	FONDS DE RÉSERVE	FONDS DE DÉVELOPPEMENT	FONDS DU CONGRÈS MONDIAL	TOTAL
ACTIFS À COURT TERME					
Encaisse et banque (Note 3)	738 923 \$	451 775 \$	173 681 \$	30 274 \$	1 394 653 \$
Placements temporaires (Note 4)	1 854 782	100 333	300 132		2 255 247
Comptes débiteurs (Note 5)	1 247 527				1 247 527
Autres débiteurs	77 179				77 179
Stocks	19 080				19 080
Dépenses prépayées	115 175				115 175
	4 052 666	552 108	473 813	30 274	5 108 861
PLACEMENTS					
Fonds de réserve (Note 6)		6 637 671			6 637 671
IMMOBILISATIONS (Note 7)	3 066 316				3 066 316
	7 118 982 \$	7 189 779 \$	473 813 \$	30 274 \$	14 812 848 \$
PASSIFS À COURT TERME					
Comptes créditeurs et passifs à payer (Note 8)	950 245 \$				950 245 \$
SOLDES DES FONDS					
Sans restriction	6 168 737				6 168 737
Avec restriction		7 189 779	473 813	30 274	7 693 866
	6 168 737	7 189 779	473 813	30 274	13 862 603
	7 118 982 \$	7 189 779 \$	473 813 \$	30 274 \$	14 812 848 \$

BILAN - TABLEAU n°2

au 1^{er} janvier 2011

	FONDS D'EXPLOITATION	FONDS DE RÉSERVE	FONDS DE DÉVELOPPEMENT	FONDS DU CONGRÈS MONDIAL	TOTAL
ACTIFS À COURT TERME					
Encaisse et banque	1 104 797 \$	372 888 \$	163 233 \$	18 299 \$	1 659 217 \$
Placements temporaires	1 252 827	178 602	300 127		1 731 556
Comptes débiteurs	1 323 785				1 323 785
Autres débiteurs	73 773				73 773
Stocks	29 618				29 618
Dépenses prépayées	139 237				139 237
	3 924 037	551 490	463 360	18 299	4 957 186
PLACEMENTS					
Fonds de réserve		6 301 924			6 301 924
IMMOBILISATIONS	3 085 270				3 085 270
	7 009 307 \$	6 853 414 \$	463 360 \$	18 299 \$	14 344 380 \$
PASSIFS À COURT TERME					
Comptes créditeurs et passifs à payer	1 120 249 \$				1 120 249 \$
SOLDES DES FONDS					
Sans restriction	5 889 058				5 889 058
Avec restriction		6 853 414	463 360	18 299	7 335 073
	5 889 058	6 853 414	463 360	18 299	13 224 131
	7 009 307 \$	6 853 414 \$	463 360	18 299 \$	14 344 380 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

Nature des activités de l'organisme

L'Association Holstein du Canada est un organisme national qui est autorisé à enregistrer le cheptel Holstein au Canada. La mission de base de l'Association est d'améliorer la race des bovins Holstein. À cette fin, l'organisme tient un Livre généalogique et fournit plusieurs services à ses membres afin de les aider à évaluer, sélectionner et améliorer leurs troupeaux. L'Association est un organisme sans but lucratif et, en conséquence, est non imposable en vertu de l'article 149 (1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Méthode de comptabilité

Les états financiers non consolidés de l'Association Holstein du Canada ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

L'Association suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les revenus et les dépenses découlant de la prestation de services et des activités administratives sont constatés dans le fonds d'exploitation.

Le fonds de réserve présente les actifs et les passifs, les revenus et les dépenses afin de pouvoir faire face aux éventualités futures.

Le fonds de développement présente les actifs et les passifs, les revenus et les dépenses en fonction des projets spéciaux, des exigences en matière de restructuration des affaires et de développement.

Le fonds du Congrès mondial présente les actifs et les passifs, les revenus et les dépenses du Congrès mondial Holstein 2012.

Constatation des revenus

L'Association constate les revenus au fur et à mesure que les services sont rendus.

Les apports affectés sont constatés comme revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont encourues. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsque reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Le revenu de placement non affecté est constaté dans les revenus à l'encaissement.

Le revenu des frais d'adhésion représente les frais annuels d'adhésion payés par les membres de l'Association. Celle-ci étale proportionnellement ces frais d'adhésion sur la durée de l'adhésion et, à la fin de l'année financière, toute portion comptabilisée d'avance est incluse dans les comptes créditeurs et passifs à payer.

Contributions à recevoir

Les contributions à recevoir sont comptabilisées à titre d'actif lorsque les sommes à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Stocks

Les stocks sont constatés au moindre du coût et de la valeur de remplacement.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes visant les organismes sans but lucratif nécessite que la direction fasse des estimations et des présomptions qui influent sur les quantités et montants déclarés d'actifs et de passifs au moment de produire lesdits états financiers ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses durant la période couverte. Les résultats réels pourront ainsi diverger des meilleures estimations de la direction au fur et à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles.

Conversion des devises étrangères

À la date de l'opération, chaque actif, passif, revenu ou dépense est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. À la fin de l'exercice financier, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date et les gains et pertes de change qui en résultent sont inclus dans le revenu de l'exercice financier en cours.

Relations avec les sections provinciales

On facture à chaque membre de l'Association des frais annuels d'adhésion, en plus d'un prélevé qui est facturé et perçu par l'Association et remis aux sections provinciales, le tout en conformité avec les Statuts de l'Association. À la fin de l'exercice financier, il y avait environ 72 081 \$ (84 012 \$ – 2011) en montants impayés inclus dans les comptes créditeurs et passifs à payer.

Dépréciation des actifs à long terme

La direction revoit la valeur comptable de la dépréciation des actifs à long terme lorsque des événements ou des changements de situation font en sorte que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Toute dépréciation déterminée par une comparaison des flux de trésorerie d'exploitation futurs non actualisés et générés par la valeur comptable nette du bien sera radiée au moment de la dépréciation.

Immobilisations

Les immobilisations de l'Association sont constatées au prix coûtant. L'amortissement est calculé comme suit :

	Taux combinés	Méthode
Édifice	30 ans	Linéaire
Sculptures		
Mobilier et équipement de bureau	20 %	Linéaire
Automobiles	30 %	Solde dégressif
Traitement des données	3-5 ans	Linéaire

Une sculpture de Fafard est également comprise dans les immobilisations. Cet actif n'est pas déprécié, puisqu'il s'agit d'une œuvre d'art.

Transferts interfonds

Les transferts interfonds représentent les sommes mises de côté dans le but de financer des projets particuliers de développement et le Congrès mondial Holstein 2012. Le conseil d'administration a approuvé le transfert de tous les montants pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2012.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés à leur juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Au cours des périodes qui suivent, les actions négociées dans un marché actif et les produits dérivés sont inscrits à leur juste valeur, avec tous les profits et pertes non réalisés inscrits aux opérations. De plus, toutes les obligations, les fonds autogérés et les certificats de placement garanti ont été placés dans la catégorie des instruments inscrits à leur juste valeur, avec tous les profits et pertes inscrits aux opérations. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût ou au coût amorti diminué du montant de leur dépréciation, le cas échéant. Les actifs financiers sont testés pour leur éventuelle dépréciation lorsque des changements de circonstances indiquent que ces actifs pourraient avoir perdu de la valeur. Les coûts de transaction d'acquisition, de vente ou d'émission d'instruments financiers sont comptabilisés pour ces éléments réévalués à leur juste valeur à chaque date de bilan et imputés à l'instrument financier pour ceux qui sont mesurés au coût amorti.

2. APPLICATION INITIALE DES NOUVELLES NORMES

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'organisme a implanté les exigences du nouveau cadre de normes comptables, c'est-à-dire les normes comptables des organismes sans but lucratif (NCOSBL) canadiens, qui se trouvent dans la Partie III de la section comptabilité du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Les présents états financiers sont les premiers que l'organisme a préparés en vertu de ce nouveau cadre de normes comptables et les mesures transitoires du chapitre 1501 (Application initiale des normes) ont été appliquées. Ainsi, la mise en place des mesures du chapitre 1501 nécessite une application rétrospective des nouvelles normes comptables, avec toutefois certaines exemptions optionnelles et certaines exceptions obligatoires. Les politiques comptables énoncées à la Note 1 ont été appliquées pour la préparation des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, pour l'information comparative présentée dans ces états financiers pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2011, et pour la préparation d'un énoncé de situation financière d'ouverture de NCOSBL à la date de la transition, soit le 1^{er} janvier 2011.

L'organisme a publié des états financiers pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2011 en utilisant les principes comptables généralement reconnus au Canada, tels qu'édictés dans le Manuel de l'ICCA à la partie V (Normes en vigueur avant le basculement) de la section comptabilité. L'adoption des NCOSBL a généré des ajustements aux actifs, aux passifs, à l'équité, à l'excès des revenus sur les dépenses ainsi qu'aux mouvements de trésorerie de l'organisme déjà rapportés. Les changements à l'actif net à la date de la transition du 1^{er} janvier 2011 s'établissaient comme suit :

	1 ^{er} janvier 2011
Actif net à l'ouverture - Normes comptables avant le basculement	12 964 657 \$
Diminution dans les investissements, engendrée par une reclassification des coûts de transaction	(34 000)
Augmentation des investissements, engendrée par le retraitement des obligations passant du coût amorti à la juste valeur de marché	293 474
Actif net à l'ouverture, NCOSBL	13 224 131 \$

Une réconciliation de l'excès des revenus sur les dépenses rapporté dans les plus récents états financiers précédemment publiés par l'organisme avec l'excès des revenus sur les dépenses en vertu des NCOSBL pour la même période a été effectuée comme suit :

	2011
Excès des revenus sur les dépenses - Normes comptables avant le basculement	538 010 \$
Pertes non réalisées sur les investissements, préalablement constatées directement dans l'actif net	(58 834)
Diminution dans les investissements, engendrée par un changement des politiques comptables pour le traitement des coûts de transaction	(31 392)
Gains non réalisés sur les obligations, suite à un ajustement à la juste valeur du marché	166 305
Augmentation dans le revenu d'investissement, engendrée par un changement des politiques comptables	24 383
Excès des revenus sur les dépenses, NCOSBL	638 472 \$

Les exemptions suivantes ont été utilisées au moment de la transition vers les nouvelles normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif :

Regroupement d'entreprises

L'entreprise a décidé de ne pas appliquer le REGROUPEMENT D'ENTREPRISES (Article 1582 – regroupements d'entreprise) de façon rétrospective aux regroupements survenus avant la date de transition.

Opérations entre apparentés

L'entreprise a décidé de ne pas retraiter les actifs ou passifs liés aux opérations entre apparentés lorsque ces opérations ont eu lieu avant la date de transition aux normes comptables visant les organismes sans but lucratif.

3. ENCAISSE ET BANQUE

Les comptes bancaires de l'Association sont hébergés dans une banque à charte. Les comptes bancaires rapportent de l'intérêt au taux moyen de 0,35 % par année. L'organisme a établi une ligne de crédit d'exploitation allant jusqu'à 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,3 % par année et garanti par un contrat de sûreté générale avec une sûreté de premier rang sur tous les biens personnels de l'emprunteur. Ce mécanisme est demeuré inutilisé à la fin de l'exercice financier. Suite à la clôture de l'exercice, le mécanisme a été porté à 1 000 000 \$ aux mêmes conditions.

4. PLACEMENTS À COURT TERME

	2012	2011
CPG (éch. entre le 7 mai 2013 et le 21 décembre 2014, taux d'intérêt variant de 1,5 % à 4,45 %)	1 404 900 \$	1 448 022 \$
Obligation d'épargne de l'Ontario, éch. le 21 juin 2014, taux d'intérêt variable	305 552	303 937
Obligation d'épargne de l'Ontario, éch. le 21 juin 2016, taux d'intérêt variable	503 966	503 288
Obligation d'épargne de l'Ontario, éch. le 20 juin 2017, taux d'intérêt variable	301 683	-
	2 516 101 \$	2 255 247 \$

5. DÉBITEURS ET CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

Les comptes clients et contributions à recevoir sont nets d'une allocation pour déficience de 10 000 \$ (30 000 \$ – 2011). Une tranche importante des débiteurs de l'Association relève de particuliers et d'organismes du secteur agricole et, par conséquent, l'Association est exposée à tous les risques liés à ce secteur.

6. PLACEMENTS À LONG TERME – FONDS DE RÉSERVE

	2012	2011
Revenu fixe :		
Obligations et débetures		
Gouvernement du Canada	216 560 \$	223 355 \$
Gouvernements provinciaux et administrations publiques du Canada	3 083 108	2 809 875
Entreprises canadiennes	1 824 822	2 147 645
	<u>5 124 490</u>	<u>5 180 875</u>
Actions :		
Actions privilégiées	599 655	385 743
Actions ordinaires	589 475	553 835
Fonds communs de placement	561 661	517 218
	<u>6 875 281 \$</u>	<u>6 637 671 \$</u>

Obligations et débetures

Le coût des obligations du gouvernement du Canada s'élève à 203 860 \$ (203 860 \$ – 2011), leur juste valeur est de 216 560 \$ (223 355 \$ – 2011) et leur taux d'intérêt se situe à 4,50 % (4,50 % en 2011). Ce placement viendra à échéance d'ici 2 à 5 ans.

Le coût des obligations émises par les gouvernements provinciaux et les administrations publiques du Canada s'élève à 2 833 281 \$ (2 533 231 \$ – 2011), leur juste valeur est de 3 083 108 \$ (2 809 875 \$ – 2011) et leurs taux d'intérêt se situent entre 2,90 % et 6 % (de 3,50 à 6 % – 2011). Ces placements viendront à échéance comme suit : 1 453 276 \$ d'ici 2 à 5 ans et 1 629 832 \$ dans plus de 5 ans.

Le coût des obligations d'entreprises canadiennes s'élève à 1 724 797 \$ (2 029 638 \$ – 2011), leur juste valeur est de 1 824 822 \$ (2 147 644 \$ – 2011) et leurs taux d'intérêt se situent entre 4,10 % et 8,30 % (de 4,10 à 8,30 % – 2011). Ces placements viendront à échéance comme suit : 413 221 \$ d'ici 1 an, 981 994 \$ d'ici 2 à 5 ans et 429 607 \$ dans plus de 5 ans.

Actions privilégiées

Le coût des actions privilégiées s'élève à 563 180 \$ (363 264 \$ – 2011) et leur juste valeur est de 599 655 \$ (385 743 \$ – 2011). Le rendement des actions privilégiées se situe dans une fourchette oscillant entre 4,75 % et 6 % (entre 4,75 et 6 % – 2011).

Actions ordinaires

Cette catégorie regroupe les actions ordinaires dont le coût s'élève à 588 118 \$ (602 530 \$ – 2011) et leur juste valeur à 589 475 \$ (553 835 \$ – 2011). Ces actions ne sont pas assorties de date d'échéance fixe et ne sont généralement pas exposées au risque de taux d'intérêt. Les dividendes sont généralement déclarés sur une base annuelle.

Fonds communs de placement

Ces fonds d'actions ont un coût de 555 477 \$ (552 255 \$ – 2011) et leur cours du marché est de 561 661 \$ (517 218 \$ – 2011).

7. IMMOBILISATIONS

ACTIFS	2012			2011		
	COÛT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE NETTE	COÛT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE NETTE
Terrain	328 851 \$		328 851 \$	328 851 \$		328 851 \$
Édifice	3 008 125	1 103 184 \$	1 904 941	3 008 125	1 002 884 \$	2 005 241
Améliorations à l'édifice	85 221	8 522	76 699			
Sculpture Fafard	177 525		177 525	177 525		177 525
Mobilier et équipement de bureau	1 347 131	1 253 667	93 464	1 282 625	1 257 872	24 753
Automobiles	846 805	418 808	427 997	811 599	382 075	429 524
Traitement des données	4 251 659	4 114 980	136 679	4 265 316	4 164 894	100 422
TOTAL :	10 045 317 \$	6 899 162 \$	3 146 156 \$	9 874 041 \$	6 807 725 \$	3 066 316 \$

8. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les crédateurs comprennent un montant (\$) de néant (29 834 \$ – 2011) pour les remises gouvernementales à payer.

9. RÉGIME DE RETRAITE

L'Association offre à tous ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées pour lequel elle verse un montant équivalent à la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 5 % de son salaire. Pour l'exercice, la dépense liée au régime de retraite s'élevait à 177 698 \$ (189 267 \$ – 2011).

10. REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement du fonds d'exploitation comprennent les intérêts produits par un compte bancaire d'un montant de 2 170 \$ et les revenus d'intérêt d'un montant de 41 583 \$ découlant de placements à court terme.

Les revenus de placement du fonds de réserve comprennent les revenus d'intérêt de 299 194 \$ et des gains de 3 237 \$ provenant de la vente de placements.

Les revenus de placement du fonds de développement comprennent des revenus d'intérêt de 28 \$ sur des placements à court terme.

Le montant total du gain (net) non réalisé comptabilisé pour ajuster les placements du fonds de réserve à leur juste valeur de marché en fin d'exercice s'élevait à 47 105 \$ et a été inclus à l'état des résultats du fonds de réserve et à l'évolution des soldes du fonds.

11. EXPOSITION AU RISQUE ET GESTION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis sur pied des politiques et procédures destinées à gérer les risques liés aux instruments financiers, et ce, afin de réduire tout effet négatif sur la performance financière. Une brève description de l'évaluation de ces risques par la direction est présentée ci-dessous :

(a) Objectif, politiques et processus d'ensemble :

Le conseil d'administration et la direction ont la responsabilité de déterminer les objectifs et les politiques de l'Association en matière de gestion du risque et d'élaborer des processus opérationnels qui assurent la mise en application efficace de ces objectifs et politiques. De manière générale, l'Association évalue et contrôle le risque par le biais de rapports mensuels qui sont préparés et examinés par la direction.

(b) Risque de crédit :

Les instruments financiers susceptibles d'exposer l'Association à un risque de crédit sont les espèces, les placements et les débiteurs. Les dépôts bancaires peuvent excéder les montants de couverture d'assurance pour de tels dépôts. Généralement, ces dépôts peuvent être remis sur demande et sont conservés auprès d'institutions financières réputées; en conséquence, ces dépôts présentent un risque financier minimal. Les placements ne sont pas concentrés de manière importante et le sont principalement dans des produits d'investissement de première qualité. La direction estime que l'exposition au risque de crédit est faible en ce qui a trait aux éléments d'espèces, puisque l'Association détient des dépôts en espèces dans l'une des principales banques du Canada. Les débiteurs ne sont pas concentrés de façon importante et, en conséquence, leur valeur comptable représente l'exposition maximale au risque de crédit.

(c) Risque de taux d'intérêt :

L'Association est exposée à un risque de taux d'intérêt découlant des fluctuations des taux en vigueur au moment du renouvellement des placements. Pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt, l'Association investit dans des produits à revenu fixe garantis par une banque à charte ou par les gouvernements municipaux, provinciaux ou fédéral.

(d) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas capable de faire face à ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. L'Association a adopté des mesures afin de s'assurer qu'elle aura un fonds de roulement suffisant pour faire face à ses obligations en conservant un niveau suffisant de liquidités et en investissant dans des placements de première qualité, mais à courte échéance.

(e) Risque de change :

L'Association est exposée au risque de change par les placements qu'elle détient en devises étrangères. Les fluctuations de la valeur relative de ces devises étrangères par rapport au dollar canadien peuvent résulter en un résultat positif ou négatif sur la juste valeur et les futurs mouvements de trésorerie de ces placements. Moins de 2 % du portefeuille de l'Association est sujet au risque de change.

12. MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

<u>Variations du fonds de roulement :</u>	2012	2011
Comptes débiteurs	11 757 \$	76 258 \$
Autres débiteurs	(279 427)	(3 406)
Stocks	(7 253)	10 538
Dépenses prépayées	(32 826)	24 062
Comptes créditeurs	703 239	(170 004)
Variation nette	395 490 \$	(62 552)



CONGRÈS MONDIAL HOLSTEIN 2012

MONTREAL, OTTAWA, TORONTO, NIAGARA FALLS



